

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil Communautaire
De la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE

5 Place du Parc
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
DE L'ORNE

Séance du 31 mars 2022

L'an deux mil vingt-deux, le trente et un mars à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 25 mars 2022, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	45
VOTANTS	51

CONVOCACTION

Datée	Du 25/03/22
Affichée	du 25/03/22

OBJET

Budget annexe
Assainissement Affermage :
Approbation du
compte de gestion 2021

Monsieur Didier COUSIN a été nommé secrétaire de séance.

Étaient présents : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Christophe CHEBASSIER, Didier PITOU, Eric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Pierre GOUEDARD, Philippe THOURET, Marie-Odile TAVERNIER, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, François BRIZARD, Maité GRANDCLÈRE, Christian BARBIER, Nadège TROUILLET, Pascal GUEUGNON, Charlene RENARD, Didier COUSIN, Jean-Marie GOUSSIN, Sylvie CHAUVEL-TREPIER, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Serge DELAVALLÉE, Isabelle DUVAL de LAGUIERCE, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, François HUREL, Fabrice GLORIA, Michel MAROT, Elisabeth JOSSET, Catherine MOTTÉ, Franck GAULTIER, Christophe POTTIER, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Virginie VIOLET, François CARBONELL.

Pouvoirs : Alexandra DEPARIS-AUBRIL a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
Nathalie RIBAUT a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
Philippe VAN-HOORNE a donné pouvoir à Pascal GUEUGNON
Nathalie LENÔTRE a donné pouvoir à Sylvie CHAUVEL-TREPIER
Lionel GONNET a donné pouvoir à Didier COUSIN
Jean-Guy GRANDIN a donné pouvoir à Philippe THOURET

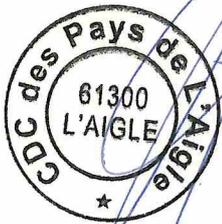
Représentés : Sylvie MOLERO représentée par Christophe CHEBASSIER
Philippe CROTEAU représenté par Pierre GOUEDARD
Hervé HAREL représenté par Catherine MOTTÉ

Absent excusé : Dominique NETZER

Absents : Pascal SUARD
Fleur GOSSELIN
Marie-José MARTIN

Acte rendu exécutoire après
publication le 07 avril 2022

Le Président,
Jean SELLIER



Monsieur LE GLAUNEC, Vice-Président délégué aux Finances, présente aux membres du Conseil le compte de gestion 2021 du budget annexe Assainissement Affermage arrêté par le Service de Gestion Comptable de Mortagne-au-Perche et qui est en tous points identiques au compte administratif.

Acte rendu exécutoire après
publication le 07 avril 2022

Le Conseil après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le compte de gestion 2021 du budget annexe Assainissement Affermage qui est identique au compte administratif.

Le Président,
Jean SELLIER

VOTE : UNANIMITÉ



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme.